

# INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

*« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non »*

TF Global Client Focus

Part R: FR001400BY52 –

Trusteam Finance

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion est d'investir de manière systématique sur la liste de sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement afin de surperformer, net de frais, sur 5 ans l'indice composite, dividendes réinvestis, à 60% du Morningstar Developed Markets Net Return en euro, et de 40% de l'Eurostoxx50 tout en ayant une performance ESG supérieure à celle de leur indice composite de référence.

L'OPC est géré de manière systématique en utilisant le modèle développé en interne, basé sur la Satisfaction Client. Il n'a pas vocation à répliquer son indice de référence. Ce dernier est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le fonds peut ou non être investi dans les titres qui composent l'indicateur de référence. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Il est classé « Actions Internationales ».

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissements du fonds a choisi comme seul filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »).

Le « process ROC » a comme objectif est de mesurer l'orientation client des entreprises. Nous obtenons un score ROC qui nous permet de classer l'entreprise. Ce score est la combinaison de plusieurs scores :

- Un score « voix du client », qui découle de la première étape de notre process (mesure de la satisfaction client)
- Un score « Stratégie client », qui découle de la seconde étape du process (analyse de la stratégie client)

Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières.

En effet, un niveau de satisfaction élevé améliore les performances financières de l'entreprise (fidélisation, stabilité du cash-flow, « pricing power », diminution du cout d'acquisition de nouveaux clients). Mais l'entreprise doit, pour la maintenir, prendre en compte les attentes des parties prenantes en termes ESG afin de construire dans le temps une relation de confiance avec les clients.

La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le « taux de satisfaction client » (mesure Sociale).

L'univers d'investissement de l'OPC est constitué des entreprises cotées sur les principales places boursières des zones géographiques du fonds, des pays de l'OCDE, UE, EEE, Singapour, Hong Kong, Taiwan, l'Inde et le Brésil, et analysé selon le process ROC « Satisfaction Client ».

L'engagement de prise en compte des critères extra financier est en « sélectivité » par rapport à l'univers d'investissement et porte sur une réduction d'au minimum 20% de l'univers d'investissement. L'univers investissable représente « les best in universe » de cet univers d'investissement.

L'univers investissable est constitué des meilleures entreprises de l'univers d'investissement soit :

La liste A : Leaders, appuyée par une voix du client robuste),

La liste d'Or : Ces valeurs sont les leaders historiques de leur secteur depuis des années, et sont bien souvent en avance sur les pratiques d'expérience client (en termes de stratégie client) et

La liste M : issue du modèle de corrélation construit par Trusteam

Le portefeuille maintient un taux d'analyse minimum de 90%.

La stratégie utilisée procède des éléments suivants :

- une sélection systématique d'investissement en actions des listes d'Or, A et M de notre univers Satisfaction Client. La pondération des titres varie selon leur taux de satisfaction client, majorée ou minorée d'éléments qualitatifs liés à la stratégie client de l'entreprise et à la liquidité de la valeur.  
Le portefeuille est « re balancé » tous les mois selon l'évolution du taux de « satisfaction client » et des éléments qualitatifs ;  
Le process ROC va nous permettre de sélectionner les leaders en termes de satisfaction client et celles qui ont un actif client suffisamment solide pour générer une croissance et une rentabilité forte grâce à leur pricing power, et à la recommandation et la fidélité de leurs clients.

Les limites méthodologiques de cette approche extra financière sont développées dans le prospectus.

Le fonds est exposé :

- de **90% à 100%** en actions internationales, de toute taille de capitalisation, avec maximum de 25% pour les petites capitalisation ( inf 1 Md eur ) , principalement des pays de l'OCDE, l'UE et l'EEE directement.  
Le fonds s'autorise à être exposé jusqu'à 10% maximum de son actif en actions des pays émergents d'Asie, d'Amérique Latine hors OCDE.

- **de 0% à 10% de l'actif** : exclusivement via des OPC investis. en instruments financiers de taux, titres de créances, obligations, instruments du marché monétaire des émetteurs des pays de l'OCDE, du secteur privé ou du secteur public, libellées en euro, ou en devise des pays de l'OCDE.  
Ces OPC seront investis en produits de taux sans condition sur le rating des titres qui pourront avoir une notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle de Standard & Poor's ou équivalente par une autre agence de rating ou par la société de gestion. L'exposition à des obligations à haut rendement pourra représenter jusqu'à 10% de l'actif net.

Ce sont des parts et/ou actions d'OPCVM de droits français de toutes classifications ou européens, ou de FIA français ou OPC autorisés à la commercialisation en France ou en parts et/ou actions d'OPC respectant les critères d'éligibilité de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, y compris des OPCVM gérés par Trusteam Finance. Ils doivent être labellisés ISR ou respecter les critères de la communication centrale doctrine AMF 2020-03.

-de **0 à 100%** au risque de change.

**Affectation des sommes distribuables** : capitalisation des revenus

**Durée minimum de placement recommandée** : Supérieure à 5 ans

*Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.*

**Conditions de souscription et de rachat** : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour avant 12 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jour.

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré.

**PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT**

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

**SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :**

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 5 » de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle

n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'indicateur de risque et de rendement est de 5 ; ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition aux marchés actions qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, pouvant induire des variations fortes.

**RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :**

Risque de liquidité : Du fait que le fonds peut être investi jusqu'à 25 % en petites capitalisations, qui sont en général plus volatiles que les grandes capitalisations et que sur ce marché, le volume des titres cotés est réduit, la valeur de ces titres peut baisser de façon plus marquée que sur les grandes capitalisations, et entraîner une baisse importante de l'OPCVM

**FRAIS**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

**FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT**

<b>FRAIS D'ENTREE</b>	Maximum 2%
<b>FRAIS DE SORTIE</b>	Néant
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
<b>FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE</b>	
<b>FRAIS COURANTS</b>	2.45% TTC (*)
<b>FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES</b>	
<b>COMMISSION DE PERFORMANCE</b>	Néant

(\*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais estimés à la date de l'agrément

Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus.

Les frais courants ne comprennent pas les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 3 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet [www.trusteam.fr](http://www.trusteam.fr).

**PERFORMANCES PASSES DE TF GOBAL CLIENT FOCUS R****AVERTISSEMENT**

Le graphique des performances passées sera présenté à partir de la première année civile complète, soit à partir de fin 2023.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Celle de l'indice est calculée coupons réinvestis. Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées. Les performances affichées seront celles du fonds et de son indicateur de référence.

DATE DE CREATION DE L'OPVM : 22/11/2022

DEVISE DE LIBELLE : Euro

**INFORMATIONS PRATIQUES**

**NOM DU DEPOSITAIRE :** Crédit Industriel et commercial (CIC).

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

**NOM DE LA SGP :** Trusteam Finance 11 rue Berryer 75008 Paris

Tél. : 01 42 96 40 30

**ADRESSE WEB :** Ces documents sont également disponibles sur <http://www.trusteam.fr>

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE :** Dans les locaux de la société de gestion.

**REGIME FISCAL :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible dans le prospectus et sur le site internet de la Société de gestion [www.trusteam.fr](http://www.trusteam.fr)).

Politique de rémunération actualisée : La politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet de Trusteam Finance

[www.trusteam.fr/informations-reglementaires.html](http://www.trusteam.fr/informations-reglementaires.html). Les détails de la politique de rémunération peuvent être envoyés gratuitement sur demande écrite à l'adresse Conformité, 11 rue Berryer 75008 Paris.

La responsabilité de Trusteam Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Trusteam Finance est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22/11/2022